

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL 6 FÉVRIER 2026

A LA MAIRIE DE CHAUDEYROLLES

Nombre de membres :

En exercice : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 7

Présents :

DEVIDAL Joël,
BRUN François,
ROMEAS Jean,
CROZE Marie-Odile,

DEVIDAL Thibaut,
ROMEAS Annie,
VIAL Jacques

Absent(s) – excusé(s):

SELMi Florence, GIANA Sébastien, TORNATO Christian

Ordre du jour

- Arpentage actif foncier (vente Dpt Haute-Loire)
- Adoption du tarif du supplément de prix de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2026 (et suivantes)
- Mutation des terres ZM 03 ET ZM 36
- Equipe technique service mutualisé.
- Adhésion Ingé43, SPA, Fredon, AMF, AMR, Fin Gras du Mézenc
- Course du plateau « les crins du Meygal »
- Questions diverses.

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : M. BRUN François

Début 20 h 00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 décembre 2026 : Unanimité

1 – ARPENTAGE ACTIF FONCIER :

Monsieur le Maire donne lecture à son conseil municipal du dossier transmis par Actif foncier pour une régularisation des parcelles C4 et C7 en nature de voirie ou d'accotement de voirie départementale (RD274) propriété de la commune pour 1114 m2.

L'assemblée délibérante reporte sa décision en attente de plus de renseignements.

2 - ADOPTION DU TARIF DU SUPPLEMENT DE PRIX DE LA REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR L'ANNEE 2026 (ET SUIVANTES)

M. le Maire expose la nouvelle redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif obligatoire et versée à l'agence de l'eau. Après le calcul instauré par cette dernière cette redevance est fixée à 0.084 € HT/m3.

Le conseil donne son accord à l'unanimité de ses membres

3 - Mutation des terres ZM 03 ET ZM 36

M. le Maire donne lecture du courrier de M. DEVIDAL Thibaut pour la location de parcelles communales (ZM 03 et ZM 36). Le conseil donne son accord à l'unanimité de ses membres. Cependant M. DEVIDAL T. devra vérifier les numéros de parcelles avant la signature du bail.

4 - EQUIPE TECHNIQUE SERVICE MUTUALISE.

M. le Maire présente : l'équipe verte de la Communauté de communes devient l'équipe technique en service mutualisé. Pour bénéficier de ce service la commune doit signer une convention avec la communauté de communes, avant cette signature la commune doit saisir le CST du CDG43 pour avoir son avis.

Le conseil donne son accord à l'unanimité de ses membres

5 - ADHESION INGE43, SPA, FREDON, AMF, AMR, FIN GRAS DU MEZENC

Le Maire présente les différentes demandes d'adhésion citées ci-dessus. Les adhésions suivantes sont retenues : Ingé43, SPA, AMF, AMR.

Celle du de l'association Fin Gras du Mézenc sera votée en même temps que la subvention lors du budget.

Les adhésions sont approuvées à l'unanimité de ses membres sauf celle à Fredon qui est refusée.

6 - COURSE DU PLATEAU « LES CRINS DU MEYGAL »

Le maire présente la demande de l'association « les crins du Meygal » qui envisage une course d'endurance sur le plateau en passant par Chaudeyrolles les 14 et 15 juin 2026 ainsi que le 4 octobre 2026. L'assemblée délibérante est d'accord sur le principe mais demande à l'association de se rapprocher des différentes associations pour son projet. Elle signale aussi à cette association que la course de juin a lieu en même temps que l'Ardéchoise.

7 - QUESTIONS DIVERSES :

DESEC : Une demande d'acompte est en cours.

Fin à 21 h 37

Clôture de la séance à 21h37.

P.V. arrêté lors de la séance du 6 février 2026

Le Maire, M. JOËL DEVIDA

M. BRUN François

Secrétaire de séance